



MRC DE ROUSSILLON

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Le mercredi 23 juillet 2008

Le chlore dans les ordures ménagères : un réel danger

Saint-Constant. Le chlore est un résidu dangereux qui, une fois jeté dans les ordures, se transforme en véritable bombe!

Ce produit toxique, abondamment utilisé pour l'entretien des piscines, devrait être manipulé avec soin et jamais jeté dans les ordures ménagères. Il arrive fréquemment que des incendies dans des camions à ordures soient causés par la négligence de certains citoyens, blessant parfois des éboueurs. C'est d'ailleurs ce qui s'est produit lundi dernier, le 21 juillet 2008, alors qu'un dégagement de fumée toxique dû à la présence de colle à plancher et de chlore dans un camion a nécessité l'intervention des pompiers à Saint-Mathieu. Heureusement, personne n'a été blessé. En fait, lorsque le chlore est compressé dans la benne, il y a formation d'un gaz. Une fois mêlé aux différentes matières présentes dans le camion, ce gaz peut provoquer une explosion. D'autres matières comme les cendres mal éteintes, les briquettes pour le barbecue et les bonbonnes de gaz propane sont susceptibles de causer des incendies.

La MRC de Roussillon invite la population à être vigilante lorsque vient le temps de se débarrasser des produits dangereux et des matières inflammables. Pour le Service de gestion des matières résiduelles, la sécurité de tous et la protection de l'environnement sont des priorités. Ainsi, avant de les jeter aux ordures, informez-vous auprès de votre municipalité locale pour connaître les sites de dépôts ou les dates de collectes des matières dangereuses. Vous pouvez aussi consulter le **Guide des récupérateurs** de la MRC de Roussillon au www.mrcroussillon.qc.ca où vous trouverez une liste d'organismes ou d'entreprises de la région qui récupèrent ou disposent proprement de plusieurs articles. Plutôt que de prendre le chemin de la poubelle, certains items pourront soit être réutilisés, recyclés ou jetés d'une façon plus appropriée que d'aboutir au dépotoir.

Source et informations:

Katlyn Dubé, agente technique, Service de gestion des matières résiduelles
450-638-1221 poste 332